

## **PROCES VERBAL CONSEIL MUNICIPAL**

### **Séance du 20 mai 2025**

Absent : COULAUD Denis (pouvoir à MARCE Laurent)

La séance a été ouverte à 20h00 par Laurent MARCE, maire.

Mme MOUNIER Sandrine a été désigné secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 14 avril 2025 est approuvé à l'unanimité.

#### **FINANCES – Administration générale**

➤ **Réaménagement & extension de la salle multi-activités**

Suite à l'achèvement des travaux, les demandes de versement de solde des subventions ont été faites auprès des différents organismes (Annonay Rhône Agglo, Etat, Département et Région).

#### **SCOLAIRE – VIE ASSOCIATIVE**

➤ **Participation financière des élèves de Thorrenc scolarisés à Talencieux**

Une convention est signée avec la commune de Thorrenc concernant la participation financière pour les élèves domiciliés à Thorrenc et scolarisés à l'école publique de Talencieux, à savoir :

738,03 €/enfant, soit un total de 3 690,15 € pour l'année scolaire 2024/2025

Délibération prise à l'unanimité.

#### **URBANISME**

➤ **Acceptation compétence droit de préemption urbain**

Suite à l'approbation du PLUiH, le conseil communautaire a réinstauré le droit de préemption urbain, sur les zones urbaines et d'urbanisation future des nouveaux zonages. Depuis 2018, l'ensemble des communes dotées d'un document d'urbanisme assure la gestion du droit de préemption après acceptation de délégation de cette compétence.

De manière à maintenir ce même mode de gestion, le conseil communautaire a décidé de déléguer à nouveau le droit de préemption aux communes à l'exception des zones à vocation d'activités.

Après délibération, le conseil municipal donne son accord à ce que la communauté d'agglomération lui délègue sa compétence en matière de droit de préemption urbain en dehors des zones d'activités (Ux, Ui, 1AUi, 2AUi) du PLUiH d'Annonay Rhône Agglo et décide de déléguer l'exercice de ce droit au maire.

Délibération est prise à l'unanimité.

- La commission a examiné 4 demandes de déclarations préalables :
  - Pose panneaux photovoltaïques (rue des Hoches)
  - Dalle béton pour couvrir une terrasse extérieure (route de Thorrenc)
  - Pose panneaux photovoltaïques (route de Balais)
  - Installation panneaux photovoltaïques (rue des Rameaux)
- 1 demande de PC
  - Abri voitures ouvert (impasse des Bois)

## **BATIMENTS – TRAVAUX**

- Compte rendu de la commission sur les divers petits travaux d'entretien

## **DIVERS**

- Une famille domiciliée sur la commune a fait une demande de dérogation pour l'inscription d'un enfant dans une école publique extérieure pour la rentrée scolaire 2025/2026. Sachant que la commune dispose de toutes les structures pouvant accueillir les élèves, un avis défavorable est émis à cette demande.
- Les conscrits ont le projet d'organiser un bal lors de la fête du mois d'août. Une rencontre aura lieu en amont avec la mairie et la gendarmerie si cette manifestation a lieu.

La séance est levée à 21h00

Le prochain conseil municipal est fixé au lundi 7 juillet 2025 à 20h.